

Droit - Accès santé (LAS)

Licence Droit



Durée
3 ans



Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La **Licence Droit** est le socle indispensable des études conduisant aux professions du monde juridique et judiciaire, tant du secteur public que du secteur privé. L'objectif de la licence est de donner aux étudiants des capacités de réflexion théorique sur le Droit et la maîtrise de différentes techniques juridiques de base ainsi que la capacité à résoudre des questions juridiques en partant d'une situation de fait.

Une **Licence Accès santé - LAS** permet de suivre une formation de licence et en même temps les enseignements "**Accès Santé**".

Après une première année LAS mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant peut candidater dans les filières de :

- médecine
- pharmacie
- odontologie
- maïeutique
- ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence, et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence jusqu'à son obtention.

Organisation

Organisation

La **licence Droit**, première étape indispensable à l'emploi ou à la poursuite d'études dans le domaine du Droit, est organisée en 6 semestres, qui présentent chacun des cours obligatoires et des cours optionnels, parfois assortis de travaux dirigés.

Les enseignements accès santé constituent une unité d'enseignement de 12 ECTS dont l'objectif est de faciliter l'intégration des étudiants de L-AS aux différentes filières de santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique).

Cette unité d'enseignement comporte 3 modules communs aux 4 filières de santé (Métiers de la santé, Sciences fondamentales pour la santé et Sciences médicales) et 1 module spécifique à chaque filière (Anatomie pour la médecine, Sciences pharmaceutiques, Dents et Milieu buccal et Unité fœto-placentaire).

Le volume horaire de cours est compris entre 115 et 125 heures sur l'année.

Admission

Conditions d'admission

Licence 1

Pour les élèves de terminale, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés

Demande d'admission à formuler sur la [plateforme nationale Parcoursup](#) de la mi janvier à la mi mars

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciation des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Et après

Insertion professionnelle

La licence Droit - Accès santé offre à ses étudiants la possibilité d'accéder aux **études de santé** (Médecine, Maïeutique, Ondotologie, Pharmacie) en cas de réussite au processus de sélection, ou en **2ème année de licence Droit**.

Les débouchés possibles de celle-ci sont :

Les carrières juridiques : avocat, notaire, huissier, commissaire-priseur judiciaire, administrateurs et mandataires judiciaires, magistrat, greffier et greffier en chef

Les carrières de l'entreprise : juriste d'entreprise, fiscaliste + les carrières non juridiques : documentaliste, rédacteur, chargé d'information, contrôleur de gestion, assistant de direction, secrétaire générale, ressources humaines...

En cabinet conseil : consultant, auditeur, chargé d'études économiques...

La fonction publique : la fonction publique d'État : carrières de l'enseignement du droit au sein des facultés, commissaire de

police, inspecteur du travail, des finances publiques, du trésor, Instituts Régionaux d'Administration (IRA), administration pénitentiaire, Protection Judiciaire de la Jeunesse.

La fonction publique territoriale : communes, départements, régions...

La fonction publique hospitalière : carrières administratives : attaché d'administration hospitalière, directeur d'établissement sanitaire et social, directeur d'hôpital...

Infos pratiques

Contacts

Service scolarité Licence FSJPS (Lille)

☎ 03 20 90 74 01 et 03 20 90 74 02

✉ accueil-droit@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Laura Vitale

✉ laura.vitale@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

📍 Loos - Département de médecine

Campus

🏠 Campus Moulins Lille

🏠 Campus Santé

En savoir plus

Faculté des sciences juridiques, politiques et
sociales - FSJPS

<https://droit.univ-lille.fr>